



Mulhouse, le 13 juillet 2005.

Les Organisations Syndicales ont rencontré comme prévu des représentants de la DDASS ce mardi 12 juillet et l'employeur aujourd'hui pour la 3^{ème} rencontre des NAO 2005.

avec la DDASS :

La DDASS a confirmé le non financement des postes (hors Département Hébergement sauf MAS) créés dans le cadre des dispositifs ARTT. Cette situation, découlant de la circulaire budgétaire du 22/03/05, concerne l'ensemble des établissements au niveau national. A l'heure actuelle, les "déficits" générés par ce non financement, sont autorisés au compte administratif. En matière d'utilisation des fonds alloués, la DDASS a informé les élus sur ses méthodes de contrôle global et ponctuel.

Il incombe donc de ce fait aux Instances Représentatives du Personnel de contrôler la bonne utilisation des moyens et de leur répartition afin de pouvoir garantir une prise en charge des personnes handicapées de qualité.

3^{ème} réunion des NAO 2005 :

Les Organisations Syndicales n'ont noté aucun changement significatif de la direction, ni dans son attitude de refus de négocier avec les Représentants du Personnel, ni sur les revendications portés par ces mêmes représentants. En effet, la direction n'a fait aucune ouverture permettant l'une ou l'autre propositions constructives.

Les Organisations Syndicales ont réaffirmé qu'un certain nombre de sujets pouvaient faire l'objet de négociations et d'une conclusion favorable pour l'ensemble des salariés.

En matière de RTT, la direction a confirmé sa volonté de renégocier l'accord et s'est engagé à transmettre, pour la rentrée, ses propositions.

Les Organisations Syndicales s'engagent à défendre, avec force et conviction, les acquis de l'accord RTT du 30 juin 1999. Nous vous informerons des suites et comptons sur votre soutien car c'est avec et grâce à vous, que nous pourrons tous ensemble, faire respecter nos droits.